

ESPAGNE

Amnesty International exprime sa solidarité aux victimes d'attaques perpétrées par des groupes armés, condamne sans équivoque les exactions commises par des groupes armés et demande aux gouvernements d'agir pour faire respecter les droits humains

Index AI : EUR 41/004/2005

ÉFAI

Embargo : jeudi 10 mars 2005 (10 h 00 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Madrid. Participant au sommet international qui vient de s'ouvrir sur le thème Démocratie, terrorisme et sécurité, à l'approche du premier anniversaire des attentats de Madrid, Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International, a appelé la communauté internationale à adopter une stratégie globale pour lutter contre les exactions des groupes armés, en prenant les droits humains comme axe central.

« C'est faire acte de courage et de bravoure que de célébrer le premier anniversaire des attentats de Madrid, au cours desquels 192 personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées, par une discussion sur comment répondre à la terreur. Un acte de bravoure, parce que de nombreuses sociétés ayant fait l'expérience de la terreur réagissent en vivant dans la peur. Et la peur une fois installée, on peut voir apparaître un cycle et une culture de création d'une dynamique destructrice dans laquelle tout le monde est perdant, a déclaré Irene Khan.

« Cibler de façon délibérée des gens ordinaires constitue une atteinte grave aux droits humains fondamentaux et aux principes élémentaires d'humanité. Cela ne saurait être toléré et ne peut se justifier. Les groupes et les individus armés ne sont pas au-dessus des lois – ils ont eux aussi des obligations.

« Il revient à nous tous de condamner les auteurs d'atrocités telles que les attentats de Madrid. Il faut combattre ces atrocités, mais sans céder sur ce qui constitue nos valeurs essentielles. Si nous combattons la terreur par la terreur, alors d'autres auront triomphé », a déclaré Irene Khan.

On ne peut que constater avec regret que l'agenda sécuritaire, mis en place depuis le 11 septembre 2001, a conduit à une augmentation des exactions perpétrées par des groupes armés, des gouvernements et des personnes individuelles dans toutes les régions du monde. Dans de nombreux pays, de nouvelles doctrines de sécurité ont élargi le concept de « guerre » à des domaines

relevant jusque là du maintien de l'ordre. Cela a conduit à l'idée selon laquelle les droits humains pouvaient être relégués au second plan lorsqu'il s'agissait de détention, d'interrogatoires ou de poursuites concernant de présumés terroristes.

L'administration des États-Unis a, de façon flagrante, bafoué les principes du droit international humanitaire et relatif aux droits humains. La politique et les pratiques américaines de détention arbitraire, jugement par une commission militaire à Guantanamo, remise de prisonniers en dehors de tout cadre juridique, ainsi que les allégations de torture à Abou Ghraïb et ailleurs ont conduit d'autres gouvernements à penser que violer les droits humains au nom de la poursuite de la sécurité était acceptable.

À travers le monde, du Darfour au Népal, on passe sous silence ou on justifie, au nom de la sécurité, des situations de crise des droits humains.

En 2004, Amnesty International a répertorié de graves atteintes aux droits humains perpétrées par des groupes armés dans 35 pays ; homicides arbitraires et délibérés de civils, actes de torture, enlèvements et prises d'otages figuraient au nombre des exactions commises.

Lors du sommet, Irene Khan a déclaré : « Nous devons réagir à la menace que représentent les groupes armés mais il faut le faire sans excès. Si le respect des normes et des valeurs relatives aux droits humains ne sous-tend pas fermement la réaction des gouvernements, il est à craindre que l'on n'aboutisse pas à un monde d'espoir et de sécurité, mais à un monde gouverné par la peur. Un monde qui a peur n'est pas un monde libre.

« Le respect des droits humains et des libertés fondamentales n'est pas une question de choix. Aucun argument en faveur de la sécurité ou de la liberté ne peut justifier les atteintes aux droits humains. Aucun État, aucun groupe armé, aucune personne n'est au-dessus des lois. » ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>